



B.P. V 151 ABIDJAN
Tel-:27-20-32-32-50
Fax:27-20-32-75-53

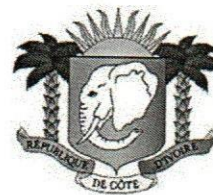
**SESSION EXCEPTIONNELLE
D'ATTRIBUTION DE SECOURS FINANCIERS
EN CÔTE D'IVOIRE
ANNEE UNIVERSITAIRE 2022-2023**

LES PIECES CONSTITUTIVES DU DOSSIER DE DEMANDE DE SECOURS FINANCIERS SONT LES SUIVANTES :

- Un formulaire de demande d'attribution de secours financiers à imprimer sur le site www.bourses.enseignement.gouv.ci dûment rempli par le postulant et signé par le directeur de l'école ou le doyen de l'UFR ;
- Une photocopie de la carte nationale d'identité ou une photocopie de l'attestation d'identité nouvelle formule ou le récépissé de demande de la carte nationale d'identité ;
- Une photocopie de l'extrait d'acte de naissance ;
- Une photocopie de la carte d'étudiant 2022-2023 ou du certificat de scolarité 2022-2023 ou de la fiche d'inscription 2022-2023 ;
- Le récépissé de la demande de secours financier en ligne.

N.B:

- *Les photocopies doivent être accompagnées des originaux pour vérification ;*
- *La photocopie (recto-verso) de la CNI sur la même page ;*
- *Les étudiants d'Abidjan et ses environs sont invités à déposer leurs dossiers au foyer K au CROU-A₁ de l'Université Félix Houphouët-Boigny ou au CROU-A₂ de l'Université Nangui Abrogoua*
- *Pour les étudiants de l'intérieur du pays, le dépôt des dossiers de secours financiers se fait auprès des services du CROU de leur localité*



B.P. V 151 ABIDJAN
Tel:-20-32-32-50
Fax:20-32-75-53

N°: **1433** MESRS/DB/SDBCI/FCC

BOURSES D'ETUDES EN COTE D'IVOIRE

SESSION EXCEPTIONNELLE D'ATTRIBUTION DE SECOURS FINANCIERS 2022-2023

LE DIRECTEUR DE L'ORIENTATION ET DES BOURSES DU MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE INFORME LES ETUDIANTS, DES UNIVERSITES PUBLIQUES ET PRIVEES ET CEUX DES GRANDES ECOLES PRIVEES TECHNIQUES ET PROFESSIONNELLES, DE L'OUVERTURE EXCEPTIONNELLE D'UNE DEUXIEME SESSION D'ATTRIBUTION DE SECOURS FINANCIERS LE **MERCREDI 20 MARS 2024**.

LA DATE DE DEPÔT DES DOSSIERS EST FIXEE DU **LUNDI 15 AVRIL AU VENDREDI 26 AVRIL 2024** DELAI DE RIGUEUR.

POUR LES INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES RELATIVES A :

- LA LISTE DES PIECES CONSTITUTIVES DU DOSSIER DE CANDIDATURE ;
- LA PROCEDURE DE DEMANDE DE SECOURS FINANCIERS EN LIGNE.

VOUS ETES INVITES A VOUS RENDRE SUR LE SITE SUIVANT :

www.bourses.enseignement.gouv.ci

FAIT à ABIDJAN, LE **20 MARS 2024**

LE DIRECTEUR
LE DIRECTEUR
PROF. ADAMA SYLLA